# Rapport annuel 1990-1991

Bibliotheque nationale du Quebec

# Rapport annuel 1990-1991

# BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC

**Couverture :** Xérographie laser, traitement «mozaïque» d'une partie de la carte suivante : ***Carte du Canada et des contrées limitrophes, formant la suite du Théatre de la Guerre dans l'Amérique Septentrionale*** / par M. Brion de la Tour, ingénieur-géographe du Roy. – À Paris : chez Esnauts et Rapilly, 1784.

**Photographie :** Élodie Bernier
Photographies au haut des pages 44 et 45 : Paul Labelle et Gilbert Duclos.

**Réalisation :** Louis Bélanger
Louise Lecavalier

ISSN : 1181-6449
Dépôt légal : 3e trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

# Table des matières


Le rapport du président-directeur général ..... 9

Présentation de la Bibliothèque ..... 11
- Le Conseil d'administration ..... 12
- Les directeurs et les chefs de service ..... 15
- L'organigramme ..... 16
- Les fonctions de la Bibliothèque ..... 17

Présentation des activités ..... 21
- Les réalisations du Conseil d'administration ..... 23
- Les services à la clientèle ..... 27
- La Bibliothèque et les autres institutions ..... 37
- Les comunications et les relations publiques ..... 41
- L'acquisition des documents ..... 47
- Les collections ..... 51
- Les locaux ..... 53
- La conservation des documents ..... 55
- Le taitement des documents ..... 59
- L'administration ..... 63

Les états financiers ..... 67

92-03144/

Madame Liza Frulla-Hébert
Ministre des Affaires culturelles
225 Grande-Allée Est
Québec, Québec
G1R 5G5

Madame la Ministre,

Conformément à l'article 28 de la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (L.R.Q., c B-2.1), j'ai le plaisir de vous transmettre le second rapport annuel de la corporation de la Bibliothèque nationale du Québec, pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1991.

Comme vous pourrez le constater, l'action du Conseil d'administration a donné une nouvelle impulsion à la gestion et au développement de l'Institution.

Je vous prie de recevoir, Madame la Ministre, l'expression de ma considération respectueuse.

Le Président-directeur général,

Philippe Sauvageau

PHILIPPE SAUVAGEAU

# Le rapport du président-directeur général

Au cours de sa deuxième année comme corporation, la Bibliothèque nationale du Québec s'est d'abord employée à consolider ses règles administratives et ses modes de fonctionnement. Ainsi, afin d'établir des lignes de conduite précises et sûres, les administrateurs ont approuvé un ensemble de politiques : politique des publications, visant la préparation des publications liées aux mandats de la Bibliothèque ainsi que l'information des intervenants; politique de localisation de l'exemplaire unique, ayant pour but de protéger les exemplaires uniques et de les rendre accessibles rapidement sur un autre support; politique en matière de microfilmage, afin de proposer un guide au personnel de production et aux intervenants de l'extérieur; politique de l'élagage des publications en série, visant à préciser la disponibilité de la documentation destinée à la diffusion.

Afin de doter la Bibliothèque des moyens qui lui permettront de conserver et de diffuser convenablement le patrimoine qu'elle a le mandat d'acquérir, les membres du Conseil ont poursuivi la préparation du projet de construction. Ils ont adopté à cet effet un programme qui prévoit les besoins de l'Institution jusqu'à l'an 2015. Le document très détaillé, d'environ 300 pages, s'intitule «La nouvelle Bibliothèque nationale du Québec». Outre un rappel historique et un aperçu de la situation actuelle, il comprend un exposé des orientations et des fonctions de la Bibliothèque, une analyse détaillée des besoins et une évaluation des coûts.

Conscients du besoin d'accroître l'efficacité générale de la Bibliothèque et d'offrir un meilleur service au public, aux libraires et aux organismes, les administrateurs ont présidé aux démarches visant à procéder au choix et à l'acquisition d'un système intégré de gestion documentaire. Ce système permet à la Bibliothèque de reprendre la gestion de sa base de données bibliographiques et de l'ensemble de ses collections. Il assure aussi une meilleure diffusion des ressources documentaires auprès des usagers des salles de lecture, ainsi qu'au public et aux organismes extérieurs œuvrant dans le milieu documentaire. La Bibliothèque ouvrira sa base de données à ces organismes, rendant ainsi de plus grands services au public et jouant un rôle plus dynamique au sein de la communauté.

À la demande du Ministère, la Bibliothèque a procédé à une consultation sur l'élargissement du dépôt légal. Le rapport qui résulte de cette démarche confirme l'accueil favorable des milieux concernés. Les administrateurs souhaitent mettre en œuvre le plus rapidement possible le dépôt des documents ajoutés à la liste de ceux qui sont soumis au dépôt légal afin de mettre un terme à la dispersion de ce patrimoine.

Un nouvel organigramme, qui s'inscrit cependant dans une continuité, a été adopté par le Conseil d'administration. Il permettra d'accroître la productivité tout en facilitant la communication entre les niveaux hiérarchiques.

Les membres du Conseil d'administration souhaitent que l'élargissement du dépôt légal se concrétise afin que la Bibliothèque puisse témoigner avec une plus grande fidélité de la richesse patrimoniale des documents publiés au Québec. Ils souhaitent aussi que le projet de construction s'amorce afin de doter l'Institution d'un cadre favorable à la diffusion et à la conservation. Entretemps, l'implantation du système informatique et la préparation des politiques se poursuivront avec célérité. Le Conseil espère que le Gouvernement prendra conscience de la nécessité d'accorder une priorité à cette institution unique qu'est une bibliothèque nationale.

Le Président-directeur général,

Philippe Sauvageau

# Présentation de la Bibliothèque

- Le Conseil d'administration
- Les directeurs et les chefs de service
- L'organigramme
- Les fonctions de la Bibliothèque

# Le Conseil d'administration

**Président-directeur général :**
Philippe Sauvageau

**Vice-président :**
Jacques Girard, éditeur du Journal de Montréal et vice-président, Quotidiens francophones, de Québécor Inc

Robert Baillie, professeur au Collège de Rosemont et écrivain

Suzanne Bertrand-Gastaldy, professeure agrégée à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal

Anastassia Khouri St-Pierre, responsable des systèmes informatiques des bibliothèques de l'Université McGill

Lise Lachance, responsable du Centre de documentation de la Chambre des notaires du Québec

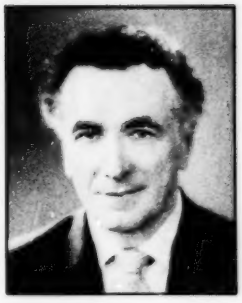

Maurice Lemire, professeur titulaire au département des littératures et directeur du groupe de recherche sur l'histoire littéraire à l'Université Laval.

Carole Levert, directrice générale des Éditions Libre Expression

André Rousseau, président-directeur général du Centre éducatif et culturel

# Les directeurs et les chefs de service

**Secrétariat général, Recherche et développement**
Secrétaire général : Claude Fournier

**Direction des communications**
Directrice : Geneviève Dubuc

**Direction de l'administration**
Directeur : Marcel Fontaine

**Direction des acquisitions et de la conservation**
Directeur : Pierre Deslauriers

**Chef du Service des acquisitions :**
Vacant

**Chef du Service de la conservation :**
Richard Thouin

**Direction de la bibliographie**
Directrice (int.) : Lise Lavigne

**Chef du Service de la description bibliographique :**
Lise Lavigne (int.)

**Chef du Service de l'analyse documentaire :**
Louise Filion

**Direction de la diffusion**
Directeur : Gilles-Mathieu Boivin

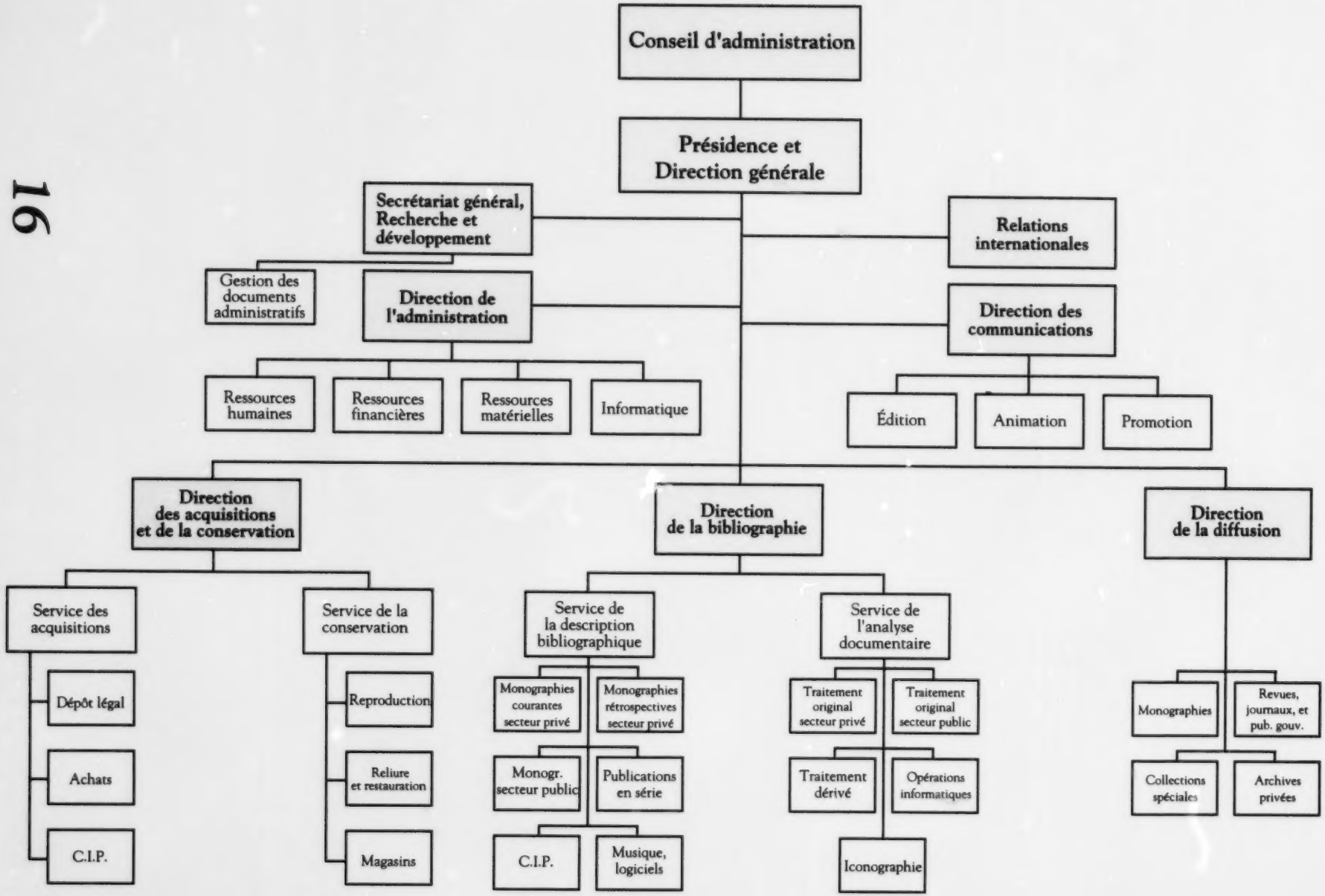
Conseil d'administration
Présidence et Direction générale
Secrétariat général, Recherche et développement
Relations internationales
Gestion des documents administratifs
Direction de l'administration
Direction des communications
Ressources humaines
Ressources financières
Ressources matérielles
Informatique
Édition
Animation
Promotion
Direction des acquisitions et de la conservation
Direction de la bibliographie
Direction de la diffusion
Service des acquisitions
Service de la conservation
Service de la description bibliographique
Service de l'analyse documentaire
Dépôt légal
Achats
C.I.P.
Reproduction
Reliure et restauration
Magasins
Monographies courantes secteur privé
Monographies rétrospectives secteur privé
Monogr. secteur public
Publications en série
C.I.P.
Musique, logiciels
Traitement original secteur privé
Traitement original secteur public
Traitement dérivé
Opérations informatiques
Iconographie
Monographies
Revues, journaux, et pub. gouv.
Collections spéciales
Archives privées

# Les fonctions de la Bibliothèque

La Bibliothèque nationale du Québec assume les fonctions généralement attribuées aux institutions de cette nature. Elle doit donc acquérir, conserver de manière permanente et diffuser le patrimoine documentaire québécois publié. La Bibliothèque acquiert toute la documentation publiée au Québec ainsi que la documentation relative au Québec, quel que soit son lieu de publication. Les activités spécifiques de l'Institution découlent de ces grandes fonctions.

### Acquisition de documents

Les documents sont acquis à la Bibliothèque nationale par dépôt légal, achat, échange ou don. Les modalités d'application du dépôt légal en vigueur découlent de la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec et de ses règlements.

### Traitement des documents

Le traitement des documents recouvre deux opérations : la description bibliographique ou catalographique, qui détermine les éléments nécessaires à l'identification de l'auteur et du document (auteur, titre, lieu d'édition, éditeur, date d'édition, etc.); l'analyse documentaire, qui analyse le contenu du document pour en établir la classification et permettre le repérage selon le sujet.

### Conservation du patrimoine culturel

La conservation systématique du patrimoine culturel québécois est un corollaire du dépôt légal. Divers mécanismes ont été prévus pour prolonger la vie des documents : restauration et reliure, microphotographie et photographie, conservation dans des conditions adéquates.

### Mise en valeur de fonds d'archives privés

La Bibliothèque nationale acquiert des fonds d'archives privés concernant les écrivains, en assure la conservation et la diffusion, notamment par la publication d'inventaires sommaires.

### Publication de la bibliographie courante

Il est du ressort de la Bibliothèque nationale de publier la bibliographie nationale qui recense mensuellement la totalité de la production culturelle québécoise dans les champs qui lui sont propres.

### Publication de la bibliographie rétrospective, de bibliographies et de catalogues

La Bibliothèque nationale publie la bibliographie rétrospective, qui inventorie les documents publiés antérieurement au dépôt légal, en 1968. Elle publie de même des bibliographies thématiques et des catalogues d'exposition.

### Prêt entre bibliothèques

La Bibliothèque nationale participe au prêt entre bibliothèques afin de permettre l'utilisation de ses documents par d'autres bibliothèques et l'emprunt à d'autres bibliothèques de documents destinés à ses usagers.

### Information, référence, recherche

La Bibliothèque nationale diffuse le patrimoine documentaire québécois et le met à la disposition des clientèles dans ses salles de lecture. Le personnel de la Bibliothèque vient en aide au lecteur en lui transmettant des informations ou en l'assistant dans des recherches plus complexes.

### Expositions

La Bibliothèque nationale organise des expositions à partir de ses collections ou accueille des expositions d'autres institutions.

### Organisation de manifestations culturelles

La Bibliothèque nationale organise des manifestations culturelles ou collabore à la tenue de telles manifestations qui ont lieu à l'Édifice Saint-Sulpice, rue Saint-Denis, à Montréal.

### Relations internationales et communications

La Bibliothèque nationale maintient et développe des relations avec les autres bibliothèques nationales et avec de nombreux organismes internationaux. Elle entretient aussi des relations avec la presse, les médias et les intervenants québécois du milieu des bibliothèques.

# Présentation des activités

- Les réalisations du Conseil d'administration
- Les services à la clientèle
- La Bibliothèque et les autres institutions
- Les communications et les relations publiques
- L'acquisition des documents
- Les collections
- Les locaux
- La conservation des documents
- Le traitement des documents
- L'administration

# Les réalisations du Conseil d'administration

La Bibliothèque nationale du Québec est dirigée par un Conseil d'administration de neuf membres qui s'est réuni à huit reprises au cours de l'année 1990-1991.

Tout en assurant la gestion administrative et financière de la Bibliothèque, les administrateurs ont poursuivi la mise en œuvre de démarches visant à favoriser le développement de l'Institution.

Les administrateurs se sont penché avec attention sur un dossier vital : la construction de la Bibliothèque. Ils ont approuvé un programme qui prévoit les besoins de la Bibliothèque pour une période de 25 ans. Le document de 300 pages comprend une analyse détaillée des besoins spatiaux et techniques, un exposé de la situation actuelle et un bref rappel historique, une description des orientations retenues pour la construction, une présentation des missions spécifiques et des fonctions de la BNQ, un énoncé des critères de localisation et des implications financières. Un chapitre sur le coût estimatif de la construction complète le document. Intitulé «La nouvelle Bibliothèque nationale du Québec» et édité par la Bibliothèque, ce texte a été présenté aux autorités du Ministère.

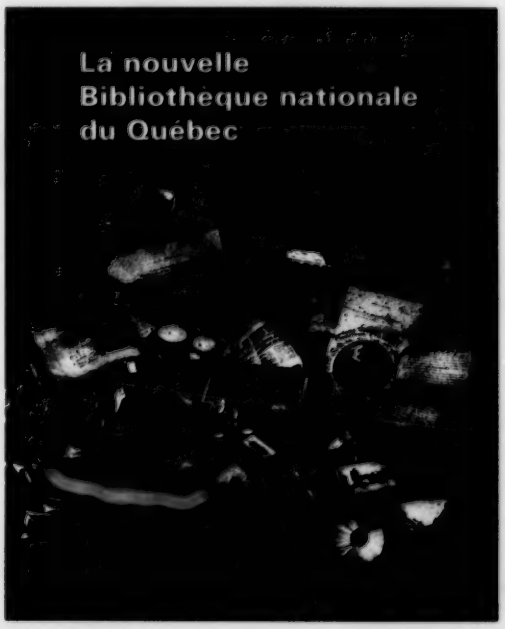


Les administrateurs ont reçu le rapport du Comité consultatif sur l'informatisation de la Bibliothèque, qui recommande l'implantation d'un système intégré de gestion informatisé, la mise en place d'une infrastructure technique et de télécommunication, et la désignation d'un directeur de projet chargé de l'implantation du système.

L'adoption de ce rapport a permis la préparation d'un cahier des charges relatif à l'appel d'offres pour un système intégré de gestion documentaire

informatisé. Le cahier des charges définit les spécifications et conditions requises pour l'acquisition d'un système intégré de gestion informatisé couvrant les fonctions documentaires de la Bibliothèque nationale du Québec.

Suite à l'évaluation des offres reçues par la Bibliothèque et par une firme privée, les administrateurs entérinaient la proposition visant à retenir l'offre de la Corporation Infocentre et à signer une entente pour l'acquisition du système Best-Seller et des équipements Hewlett-Packard. L'implantation s'effectuera au cours de 1991.

Les administrateurs ont présenté à la ministre des Affaires culturelles un rapport de consultation sur l'élargissement du dépôt légal, rapport préparé à sa demande. Outre un exposé de la situation, ce rapport contient les résultats de la consultation pour chacun des milieux concernés avec, en annexe, copie des avis reçus. Il confirme le fait que l'élargissement du dépôt légal répond aux vœux des milieux concernés.

Le Conseil d'administration a adopté un organigramme révisé, qui vise à faciliter la gestion des ressources humaines et à mettre en valeur les grandes fonctions spécifiques de la Bibliothèque. Les demandes concernant les postes et leur niveau respectif seront adressées au Conseil du trésor en 1991.

Dans le cadre d'un programme visant à doter la Bibliothèque d'un ensemble de lignes de conduite pour l'accomplissement de ses mandats, les administrateurs ont approuvé une première série de politiques :

- politique des publications, qui vise à favoriser la préparation de publications qui s'inscrivent dans les mandats de la Bibliothèque, à servir de guide pour l'élaboration du programme annuel de publications et à informer les intervenants de l'intérieur ou de l'extérieur, associés à la réalisation des publications;

- politique de localisation de l'exemplaire unique, qui vise à protéger les exemplaires uniques de la Bibliothèque et à rendre accessible, sur un autre support, les informations qu'il contient;

- politique en matière de microfilmage, afin de proposer un guide au personnel chargé de la production de ce support favorisant la conservation et de regrouper une source de principes et de de critères accessibles aux intervenants de l'extérieur;

politique de l'élagage des publications en série, qui vise à déterminer la disponibilité de la documentation retenue à des fins de diffusion et qui prévoit la destination de chaque type de document élagué.

Les administrateurs ont autorisé la signature de plusieurs ententes importantes : avec UTLAS International Canada, pour la gestion de la banque de données bibliographiques de la Bibliothèque; avec les Services documentaires multimédia, pour la réalisation conjointe d'un répertoire analytique d'articles de périodiques; avec C.O.S. Information, pour la publication de la *Bibliographie du Québec*; avec la Bibliothèque nationale du Canada, pour le catalogage avant publication et pour une étude sur les systèmes de désacidification de masse.

Les administrateurs ont eu l'honneur de recevoir madame Liza Frulla-Hébert, ministre des Affaires culturelles, accompagnée de ses principaux collaborateurs. Les échanges ont porté sur la nécessité de modifier le règlement sur le dépôt légal et de doter la Bibliothèque d'une construction qui permettra d'offrir à la population un véritable accès au patrimoine culturel publié.

Les administrateurs ont aussi accueilli madame Nicole Malo, sous-ministre des Affaires culturelles, afin de lui faire part de leurs projets de développement pour la Bibliothèque et de procéder à des échanges relativement à plusieurs dossiers.

# Les services à la clientèle

La clientèle peut consulter les collections aux trois édifices suivants : l'Édifice Saint-Sulpice, où se trouvent les livres et les ouvrages de référence; l'Édifice Aegidius-Fauteux, qui regroupe les revues, journaux et publications gouvernementales; l'Édifice Marie-Claire-Daveluy, qui abrite, en plus des archives privées, les collections spéciales constituées de livres rares et anciens, de livres d'artistes, de documents iconographiques, de cartes et plans et de partitions musicales.

### Fréquentation des salles

Voici comment se répartissent les entrées enregistrées dans les salles de consultation des trois édifices, en comparaison avec l'année précédente. On notera que la salle des monographies à l'Édifice Saint-Sulpice a été fermée du 12 au 30 avril 1990, à des fins d'inventaire et de réaménagement des magasins.

| | 1989-1990 | 1990-1991 |
|---|---|---|
| Édifice Saint-Sulpice (livres et ouvrages de référence) | 16 256 | 16 233 |
| Édifice Aegidius-Fauteux (revues, journaux et publications gouvernementales) | 8 667 | 10 035 |
| Édifice Marie-Claire-Daveluy (collections spéciales et archives privées) | 2 588 | 2 327 |
| **Total :** | **27 511** | **28 595** |

La fréquentation globale des salles de lecture a augmenté de près de 4 %. Ceci est dû à une augmentation de 15 % au secteur des revues, journaux et publications gouvernementales.

## Renseignements et référence

Dans chacune des salles de lecture, des agents de bureau, des bibliotechniciens et des bibliothécaires sont disponibles pour répondre aux demandes de renseignements et de référence de la part des usagers. Le client qui peut consulter présentement le *Catalogue de la Bibliothèque* sur microfiches pourra le faire bientôt depuis un terminal, en interrogeant lui-même la banque de données.

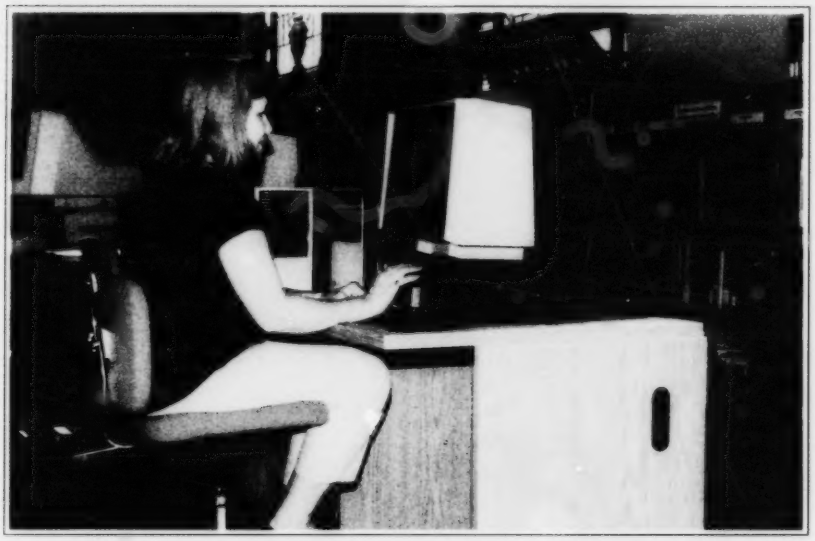

Consultation du *Catalogue de la Bibliothèque* sur microfiches, à l'Édifice Saint-Sulpice.

Le tableau qui suit fait état des demandes reçues de la part des usagers au cours des deux dernières années. Dans le cas des demandes effectuées sur place et par téléphone, on inclut dans le terme renseignements des questions d'information et de références bibliographiques et documentaires.

Les demandes sur place ont augmenté de 10 % en 1990-1991 par rapport à l'année précédente, alors que les demandes par téléphone ont diminué de 20 %, notamment en raison d'un changement de système téléphonique.

| | Demandes de renseignements sur place | | Demandes de renseignements par téléphone | | Demandes de renseignements par correspondance | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 1989 - 1990 | 1990 - 1991 | 1989 - 1990 | 1990 - 1991 | 1989 - 1990 | 1990 - 1991 | 1989 - 1990 | 1990 - 1991 |
| **Édifice Saint-Sulpice** (livres et ouvrages de référence) | 4 295 | 5 098 | 17 758 | 13 046 | 929 | 808 | 22 982 | 18 952 |
| **Édifice Aegidius-Fauteux** (revues, journaux et publications gouvernementales) | 3 676 | 3 829 | 6 985 | 6 915 | 85 | 121 | 10 746 | 10 865 |
| **Édifice Marie-Claire-Daveluy** (collections spéciales et archives privées) | 2 302 | 2 395 | 1 762 | 1 248 | 86 | 71 | 4 150 | 3 714 |
| **TOTAL :** | **10 273** | **11 322** | **26 505** | **21 209** | **1 100** | **1 000** | **37 878** | **33 531** |

**Prêts internes**

Les documents de la Bibliothèque nationale sont prêtés seulement sur place dans les trois salles de lecture ou encore par le prêt entre bibliothèques. L'usager remplit une fiche de prêt à cette fin. Le nombre de fiches détermine le nombre de transactions de prêt effectuées. Chaque prêt peut comprendre une ou plusieurs unités physiques de documents.

Le tableau qui suit illustre les prêts effectués dans les salles, selon la nature des documents. On peut lire pour 1989-1990 et 1990-1991 le nombre de prêts internes et, entre parenthèses, le pourcentage de la répartition selon la nature des documents. La colonne intitulée «écart» précise le pourcentage d'augmentation pour chaque type de document prêté entre l'année précédente et 1990-1991. Dans l'ensemble, les prêts ont augmenté de 16 %.

| | 1989-90 | % | 1990-91 | % | Écart % |
|---|---|---|---|---|---|
| Livres | 16 723 | (43,2) | 19 640 | (43,6) | (17,4) |
| Revues | 5 400 | (14,0) | 5 626 | (12,5) | (4,2) |
| Journaux | 3 794 | (9,8) | 4 909 | (10,9) | (29,4) |
| Publications gouvernementales | | | | | |
| québécoises | 2 683 | (7,0) | 3 285 | (7,3) | (22,4) |
| canadiennes | 491 | (1,3) | 641 | (1,4) | (30,5) |
| Microformes | 7 591 | (19,6) | 8 774 | (19,5) | (15,5) |
| Fonds d'archives privées | 213 | (0,6) | 293 | (0,6) | (37,5) |
| Affiches, photos, | | | | | |
| cartes postales | 177 | (0,4) | 224 | (0,5) | (26,5) |
| Cartes et plans | 1 099 | (2,8) | 1 112 | (2,5) | (1,2) |
| Musique | 197 | (0,5) | 212 | (0,4) | (7,6) |
| Livres d'artistes | 149 | (0,4) | 143 | (0,3) | (- 4,0) |
| Livres anciens | 164 | (0,4) | 225 | (0,5) | (37,2) |
| **TOTAL :** | **38 681** | **(100,0)** | **45 084** | **(100,0)** | |

### Prêts des revues, journaux, publications gouvernementales et microformes

Le client qui demande le titre d'un journal peut désirer en consulter plusieurs exemplaires répartis sur un an ou plus. C'est ce qu'on appelle des unités physiques d'un même titre. Voici quelques données concernant le prêt d'unités physiques au cours de l'année :

| | 1989-1990 | 1990-1991 |
|---|---|---|
| Revues | 31 753 | 29 542 |
| Journaux | 39 354 | 33 449 |
| Publications gouvernementales | | |
| québécoises | 9 935 | 14 201 |
| canadiennes | 2 231 | 2 575 |
| Microformes | 22 285 | 23 689 |
| **Total :** | **105 558** | **103 456** |

Les unités physiques prêtées pour les revues ont diminué de 6,9 %, celles des journaux, de 15 %, alors que celles des publications gouvernementales québécoises ont progressé de 42,9 %, celles des canadiennes de 15,4 % et celles des microformes de 6,3 %.

Les revues et les périodiques les plus demandés sont les suivants : *Actualité*, *Relations*, *Québec-Science*, *Bulletin des Agriculteurs*, *Protégez-vous*, *Justice*, *Revue municipale*, *Intervention* (Corporation des travailleurs sociaux du Québec) et *Forces*. Les journaux les plus consultés sont *Le Journal de Montréal*, *La Presse*, *Le Devoir*, *Allô Police*, *Habitabec*, *Voir*, *Quebec Chronicle*, *Lotto-Hebdo*, *Le Courrier d'Ahuntsic* et *Le Journal d'Ahuntsic*.

### Disciplines consultées

Dans le secteur du livre, l'histoire est de loin, avec 35,4 %, la discipline la plus consultée, suivie par les langues et les littératures (9,4 %), les sciences sociales (8,4 %), la littérature canadienne et québécoise (7,8 %) et l'histoire du Canada et du Québec (6,3 %).

### Prêt entre bibliothèques

La Bibliothèque nationale participe au programme de prêt entre bibliothèques, au Québec, au Canada et à l'étranger. En 1990-1991, les demandes de prêts reçues ont augmenté de près de 24 %, passant de 2 728 à 3 381. Les demandes de prêts ont augmenté dans tous les territoires indiqués dans le tableau suivant, sauf celles en provenance de l'étranger.

| | 1989-1990 | | | 1990-1991 | | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **Territoires** | **Prêts** | **Emprunts** | **Total** | **Prêts** | **Emprunts** | **Total** |
| Région de Montréal | 611 | 65 | 676 | 643 | 70 | 713 |
| Le Québec (à l'exception de Montréal) | 1 044 | 128 | 1 172 | 1 521 | 151 | 1 672 |
| Ontario | 300 | 182 | 482 | 388 | 209 | 597 |
| Autres provinces canadiennes | 148 | 41 | 189 | 223 | 22 | 245 |
| Étranger | 116 | 93 | 209 | 85 | 69 | 154 |
| **Total :** | **2 219** | **509** | **2 728** | **2 860** | **521** | **3 381** |

Des 2 860 demandes de prêts reçues, 2 250, soit 78,6 %, ont été satisfaites. Pour les 610 demandes non satisfaites, on a trouvé 403 autres localisations.

## Fonds d'archives privées

Dans un souci de cohérence et de collaboration, la Bibliothèque et les Archives nationales du Québec ont procédé à un échange de fonds: la Bibliothèque a reçu 76 fonds et en a cédé 91 aux Archives. Les deux institutions se sont entendues pour délimiter leurs champs d'activités respectifs afin de favoriser un développement de collections homogène et d'éviter la dispersion des ressources. La Bibliothèque procédera à l'acquisition des manuscrits littéraires, principalement, mais aussi des archives du monde du théâtre, des beaux-arts, de la musique, etc. L'échange a permis à chacune des institutions de remettre à l'autre les fonds qui relèvent de ses champs d'excellence.

Certains de ces fonds viennent compléter des fonds appartenant déjà à la Bibliothèque, tels les fonds Eugène-Achard, François-Hertel, Albert-Ferland. L'échange a permis à la Bibliothèque d'acquérir quelques fonds prestigieux du domaine des arts visuels et de la musique: Fonds Claude-Champagne, Pierre-Mercure, Jean-Papineau-Couture, Ozias-Leduc.

Éléments du fonds Ozias-Leduc : deux dessins au crayon et les photographies de deux de ses œuvres.

Deux pièces du fonds Wilfrid-Pelletier : un programme de la saison 1955-1956 de l'Orchestre symphonique de Québec et une photo du chef d'orchestre.

Par ailleurs, de nouveaux lots de documents se sont ajoutés à plusieurs fonds dont ceux d'Adrien-Thério, Robert-Choquette, Claude-Péloquin et Gaston-Miron. La Bibliothèque a aussi acquis des documents d'archives provenant d'Yves Navarre, Réginald Martel, Paul Toupin, France Théoret et Hélène Pedneault. Elle a procédé enfin à l'acquisition de 19 autres fonds.

### Mise en valeur de documents

La Bibliothèque a continué de mettre en valeur certains documents de ses collections, en les exposant dans ses salles de lecture. Les thèmes retenus cette année furent notamment l'École des femmes au XIX$^{e}$ siècle, les médaillons d'Alonzo Cinq-Mars, les livres de contes et les livres de Noël pour enfants publiés au Québec, *Les Misérables*, de Victor Hugo, les cartes écologiques, le cinéma québécois, le jour de l'an, le droit de vote des femmes, les vedettes québécoises de la chanson, les gravures d'animaux, les belles d'autrefois, la Saint-Jean-Baptiste, l'hiver, la loi coutumière en France et les magasins au Québec.

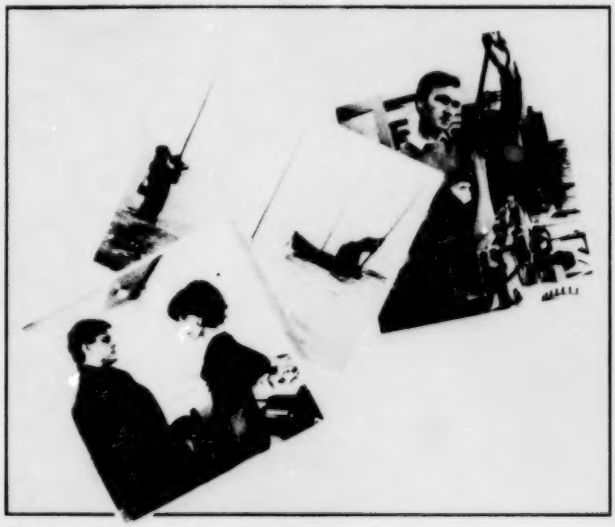

Photographies des films «Poussières sur la ville» d'Arthur Lamothe et «Pour la suite du monde» de Pierre Perrault et Jacques Brault, ainsi que du cinéaste d'animation Norman McLaren, sélectionnées à l'Édifice Marie-Claire-Daveluy.

Pendant que le Théâtre Saint-Denis présentait la comédie musicale «Les Misérables», on mettait l'œuvre de Victor Hugo en valeur dans la salle de lecture de l'Édifice Saint-Sulpice, voisin de quelques portes.

Les revues d'époque, conservées et diffusées à l'Édifice Aegidius-Fauteux, soulignaient le Jour de l'An de façon très imagée.

La Bibliothèque a aussi prêté des documents de ses collections, à des fins d'exposition, au Musée du livre ancien des Éboulements (Charlevoix), au Musée de la civilisation à Québec, au Musée du Château Ramezay, à Montréal et au Centre d'initiation à l'histoire de la Ville de Québec.

# La Bibliothèque et les autres institutions

En raison de son caractère d'institution nationale et de son rôle d'institution-ressource auprès des bibliothèques et des centres de documentation, la Bibliothèque nationale du Québec entretient des relations étroites avec les associations professionnelles et divers organismes œuvrant dans le milieu documentaire.

Ainsi, la Bibliothèque siège à titre d'observateur au Sous-comité permanent de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et collabore avec les Services documentaires multimédia Inc. (SDM) pour l'édition conjointe de l'index des périodiques de langue française *Point de Repère*.

En plus d'être membre collectif de diverses associations professionnelles québécoises et canadiennes, la Bibliothèque nationale du Québec anime des stands d'information lors des congrès annuels de ces associations et plusieurs membres de son personnel siègent au sein des conseils de direction ou des comités et groupes de travail de ces associations.

**Canada**

Selon une entente avec la Bibliothèque nationale du Canada, la Bibliothèque nationale du Québec administre pour le Québec le programme de catalogage avant publication (CIP). Cette opération permet l'impression de la fiche de catalogage dans le volume avant sa mise en vente. Le nombre de documents québécois touchés par ce programme est passé de 636 titres en 1989-1990 à 838 titres en 1990-1991.

La Bibliothèque nationale du Québec aura désormais l'exclusivité de l'attribution des numéros ISBN pour les éditeurs francophones canadiens et, conséquemment, les données publiées annuellement dans son *Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens* ne seront plus insérées dans le *Canadian ISBN Publishers' Directory = Répertoire des préfixes ISBN des éditeurs francophones canadiens* publié par la Bibliothèque nationale du Canada.

### France

Dans le cadre de la convention signée entre la Bibliothèque nationale du Québec et la Bibliothèque nationale de France en août 1989, des discussions ont eu lieu au cours de l'année afin de revitaliser les échanges de documents entre les deux institutions et d'établir un véritable mode de collaboration. Une réunion à la BNQ, en présence de madame Alix Chevallier, directeur scientifique de la Bibliothèque nationale de France, et du Président-directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec a permis de fixer de nouveaux critères et de relancer le programme d'échanges de documents. Le Directeur scientifique de la Bibliothèque nationale de France a aussi remis à la Bibliothèque nationale du Québec le CD-ROM des collections de l'Institution française.

Dans le cadre de la même convention, mesdames Carole Bergeron et Hélène Boucher ont effectué un stage de deux semaines à la Bibliothèque nationale de France, principalement dans le secteur du dépôt légal de l'imprimé et des nouveaux supports (affiches, estampes, etc.) et celui du traitement de ces documents.

### Afrique

Dans le cadre d'ententes de coopération culturelle signées entre le Gouvernement du Québec et les gouvernements du Maroc, de l'Algérie et de la Côte d'Ivoire, des démarches ont été entreprises par la Bibliothèque nationale du Québec en vue de faire démarrer de nouveaux projets. À la demande du Gouvernement du Rwanda, la Bibliothèque nationale du Québec envisage de signer une convention de coopération avec la Bibliothèque nationale de ce pays. En juin 1990, monsieur Ahmad Khaled, ministre de la Culture et de l'Information de la Tunisie, effectuait une visite à la Bibliothèque nationale du Québec. Il est ressorti des discussions que la Tunisie et le Québec sont préoccupés par les même grands dossiers : ceux de l'automatisation, de la définition d'un nouveau concept pour

Un bibliothécaire de la salle de lecture des livres et ouvrages de référence retrace, en interrogeant la banque de données UTLAS, un ouvrage du ministre de la Culture et de l'Information de Tunisie, sous l'œil intéressé de ce dernier, du PDG de la BNQ (2e et 3e à partir de la gauche) et de leurs accompagnateurs.

leurs bibliothèques nationales et de la construction de nouveaux bâtiments. Le Président-directeur général de la Bibliothèque nationale du Québec se rendra bientôt en mission en Tunisie, à l'invitation du ministre de la Culture et de l'Information, monsieur Ahmad Khaled.

### Associations internationales

Au cours de l'année, la Bibliothèque nationale du Québec est devenue membre associé de la Fédération des Associations de bibliothécaires, archivistes, documentalistes des États membres du Sommet francophone (FABADEF). En mars 1991, la Bibliothèque nationale du Québec participait à la première assemblée générale de l'Association des responsables de bibliothèques et centres de documentation universitaire et de recherche d'expression française au Canada.

La directrice des services bibliographiques, madame Lise Lavigne, est membre du comité permanent de la Section de bibliographie de l'IFLA, jusqu'en 1993. Les services bibliographiques de la Bibliothèque nationale du Québec poursuivent leur collaboration à l'édition et à la diffusion des éditions françaises des ISBD. Au cours de l'année, ces services ont effectué la traduction française de l'ISBD (s) et la vérification de la traduction française de l'ISBD (m) établie par la Bibliothèque nationale de France. Ces deux normes ont aussi fait l'objet d'une entente de publication et de diffusion entre la Bibliothèque nationale de France et la Bibliothèque nationale du Québec.

### Formation

La Bibliothèque nationale a accueilli et pris en charge quatre stagiaires québécois dans les domaines des techniques de la documentation, de l'archivistique et de la bibliothéconomie. La Bibliothèque nationale du Québec exerce d'ailleurs dans ce secteur une action diversifiée. Elle joue un rôle d'accueil et de conseil auprès de plusieurs organismes. Elle sert aussi de relais, car plusieurs personnes de l'étranger se réfèrent à la Bibliothèque en vue d'identifier des institutions appelées à les accueillir pour des stages au Québec.

# Les communications et les relations publiques

Cette direction englobe les activités reliées à la production des publications et du matériel promotionnel, à l'animation, aux expositions, à la promotion et aux relations avec la presse.

## Publications

La Bibliothèque a produit ou diffusé cette année 13 titres, sans compter plusieurs dépliants et éléments de matériel promotionnel :

- *Le Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens*, 3e édition, compilés par le Secteur du dépôt légal;
- *Les Statistiques de l'édition au Québec en 1989*, analysées par le Secteur du dépôt légal;
- *Le Cadre de classement des publications gouvernementales* (3e mise à jour) établi par le Service du traitement des documents;
- *Les Normes pour l'utilisation des numéros ISBN* (réédition), rédigé par le Secteur du dépôt légal;
- *Le Catalogue de la BNQ sur microfiches*;
- *Le Fichier d'autorité sur microfiches* éd. 1991, produit à partir des données compilées chez UTLAS;
- *Le Catalogue des publications de la Bibliothèque nationale du Québec*;
- *La librairie et l'édition à Montréal 1776-1920*, par Yvan Lamonde, qui en est à sa quatrième publication éditée par la BNQ;
- *La Bibliographie québécoise des études sur l'imprimé* produite par le Comité de bibliographie de l'Association québécoise pour l'étude de l'imprimé;
- *Prévenir ou guérir*, les *Actes* d'un colloque organisé par le sous-comité des bibliothèques de la Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) et portant sur la conservation des collections;
- *À rayons ouverts* (quatre numéros réguliers et un numéro spécial sur les livres d'artistes acquis par la Bibliothèque au cours de l'année). Ce bulletin est rédigé par des employés-es de la Bibliothèque et coordonné par un comité de rédaction;

- *La Bibliographie du Québec 1821-1967*, tomes XXII et XXIII;
- *La Bibliographie du Québec*, volume 23 de 1990 (12 numéros mensuels et un index).

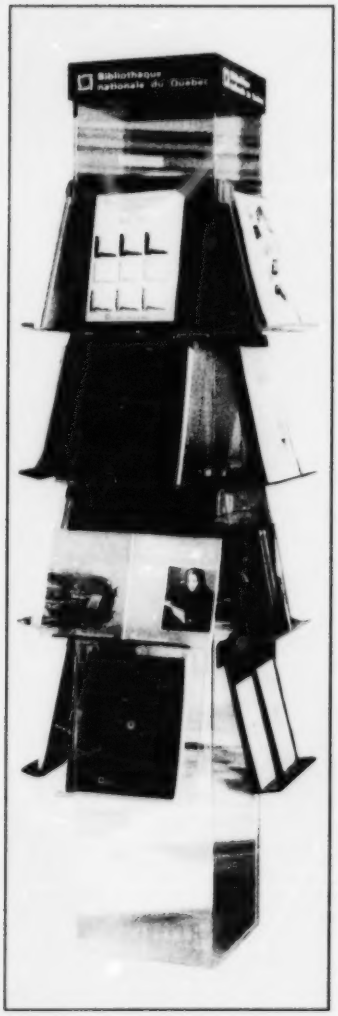

La Bibliothèque a repris en main la production et la diffusion de ces deux dernières publications, jusqu'alors publiées et distribuées par Les Publications du Québec. Elle a de plus récupéré tous les stocks en inventaire.

**Promotion**

Les efforts investis dans la promotion des ventes ont permis d'accroître de 10 % les revenus des publications (autres que les abonnements à la *Bibliographie du Québec*).

**Ventes des publications***

| | Quantité | Montant |
|---|---|---|
| 1989-1990 | 755 | 17 977 $ |
| 1990-1991 | 892 | 19 730 $ |

*** Sans les abonnements à la *Bibliographie du Québec*.**

De nombreux étudiants des Écoles de documentation, des cégeps et des universités ont de plus visité la Bibliothèque et rencontré les responsables des différents secteurs d'activités, dans le cadre du programme de visites de la Bibliothèque. Ce progamme permet en plus à des personnes venues de l'extérieur du Québec d'effectuer des visites «sur mesure».

Cette année, la Bibliothèque a présenté au Salon du livre de Montréal une exposition de «reliures inédites». Grâce à un tirage organisé à cette occasion, trois visiteurs se sont mérités une reliure d'art de leur livre préféré.

L'exposition avait été présentée en avant-première au congrès de l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED) à Québec. La Bibliothèque a aussi animé un stand au congrès de la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec au printemps dernier. Elle a également participé à six congrès et colloques au cours de l'année, par divers moyens promotionnels.

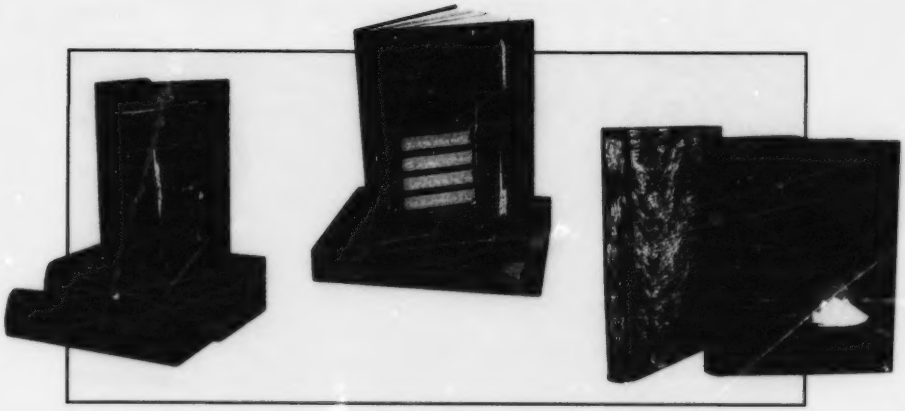

Trois artistes québécois renommés ont effectué ces reliures suite au tirage organisé au Salon du livre de Montréal : Odette Drapeau-Milot, Pierre Ouvrard et Simone Roy.

### Animation et expositions

La Bibliothèque s'est associée à une vingtaine d'événements spéciaux (lancements de livres, remises de prix, lectures publiques, etc.) qui se sont déroulés à l'Édifice Saint-Sulpice, dans la salle de lecture, dans la salle Saint-Sulpice ou dans son foyer. Signalons entre autres l'ouverture officielle du festival de cinéma «Vue d'Afrique», la Rencontre des écrivains francophones au cours de laquelle plusieurs écrivains ont participé à un débat public radiodiffusé au Québec et en Europe et portant sur «le rêve américain», la Fête de la nouvelle, des Éditions XYZ, l'ouverture officielle du Mondial de la publicité francophone, la remise du Prix Émile-Nelligan, par la Fondation du même nom et celui des Droits et Libertés, par la Commission des Droits de la personne.

En outre, la salle Saint-Sulpice a été louée pendant sept mois à ***Tangente***, un groupe de diffusion de danse actuelle, qui a installé ses locaux en permanence dans une partie de l'auditorium et qui y a donné 51 représentations, alors qu'au total, 87 activités s'y sont déroulées. Le taux d'occupation de la salle Saint-Sulpice a ainsi été de 74 % supérieur à celui de l'année précédente.

Le PDG de la Bibliothèque nationale, monsieur Philippe Sauvageau, et la ministre de l'Information et de la Culture du Burkina-Faso, madame Béatrice Damiba, discutent lors de la réception d'ouverture du Mondial de la Publicité francophone, à l'Édifice Saint-Sulpice.

Le cinquantième anniversaire du droit de vote des femmes au Qué-

bec a donné lieu à de nombreuses manifestations auxquelles la Bibliothèque s'est associée. Elle avait tout d'abord publié au début de 1990 une bibliographie illustrée sur le sujet, dont le lancement avait constitué le premier événement d'importance de cette année commémorative. Les illustrations de ce livre, agrandies et montées, ont été présentées dans le foyer de la salle Saint-Sulpice, à la Maison de la culture Frontenac et à l'Université du Québec à Montréal pendant les «Cinquante heures du féminisme». Ces illustrations ont aussi été reproduites dans des dossiers spéciaux de *Elle Québec*, *Châtelaine*, la *Gazette des Femmes*, *La Presse*, le téléjournal à Télé-Métropole et le Point à Radio-Canada. La Bibliothèque a également offert gracieusement ses locaux pour des activités reliées à cet anniversaire: le lancement d'un numéro spécial de la revue *Cap-aux-Diamants* et du livre publié par le ministère des Communautés culturelles et de l'Immigration, *Un vote, une femme* et la présentation d'une douzaine de spectacles dans le cadre des «cinquante heures du féminisme».

Madame Yvette Brunet (à gauche), présidente de l'Association québécoise des droits des retraités-es et des pré-retraités-es, organisme récipiendaire du Prix des Droits et Libertés, reçoit les félicitations de la vice-présidente de la Commission des droits de la personne, madame Sophia Florakos-Petsalis et du président de la CMDP, monsieur Jacques Lachapelle.

Tangente a invité La Troupe de la Place Royale à fêter ses 25 ans d'existence sur la scène de la salle Saint-Sulpice où elle avait donné ses premières représentations.

La Bibliothèque a accueilli dans le foyer de la salle Saint-Sulpice et dans la galerie attenante l'exposition «Portraits d'écrivains» du peintre Daniel Gagnon, à l'occasion d'une série d'activités organisées par l'Union des écrivains du Québec.

Plus de 100 éditeurs et rédacteurs en chef de magazines québécois se sont réunis au mois de novembre, dans la salle de lecture de l'Édifice Saint-Sulpice, pour mettre sur pied un concours annuel visant à primer les meilleurs réalisations des magazines québécois au Québec.

Enfin, la salle de lecture de l'Édifice Saint-Sulpice a servi de décor à neuf tournages de films et enregistrements d'émissions.

### Communications internes

La Direction des communications a produit un bulletin de communication interne baptisé *La vraie rumeur*, dont le titre a été choisi parmi des suggestions du personnel. Ce bulletin sert de véhicule à la Direction de la Bibliothèque pour informer le personnel des dossiers en cours, des nouveaux projets, des décisions du Conseil d'administration, etc. Sans périodicité précise ni longueur déterminée, il dispose donc de toute la souplesse voulue pour informer le personnel selon les besoins.

Coupures de presse reproduites dans la bibliographie sur le droit de vote des femmes.

# L'acquisition des documents

La Bibliothèque nationale acquiert les documents par dépôt légal, achat, échange ou don. L'application du dépôt légal s'effectue en conformité avec le règlement lié à la loi sur la Bibliothèque nationale du Québec. Les éditeurs sont tenus de déposer à la Bibliothèque nationale du Québec deux exemplaires de leurs publications, selon les modalités prescrites dans la Loi et le Règlement. Les documents soumis au dépôt légal sont les livres, les brochures, les journaux, les revues, tant des secteurs privé que public, les livres d'artistes, les partitions musicales ainsi que les cartes et plans.

Le projet d'élargissement du dépôt légal, soumis à la Ministre des Affaires culturelles, prévoit le dépôt légal des estampes originales, des affiches, des reproductions d'œuvres d'art, des cartes postales, des enregistrements sonores, des logiciels, de certains documents ordinolingues et des microéditions.

La Bibliothèque nationale a aussi le mandat d'acquérir les documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec. Ces documents traitent du Québec ou sont produits par des Québécois à l'étranger. En outre, la Bibliothèque nationale acquiert le deuxième exemplaire des documents soumis au dépôt légal lorsque la valeur au détail d'un exemplaire excède 12,50 $. D'autres documents sont acquis par don ou échange.

### Dépôt légal

Le dépôt légal des monographies (livres et brochures) des secteurs privé et public a connu une légère diminution de 204 titres, équivalente à 2,4 %, par rapport à l'an dernier. Pendant que la production du secteur public s'accroissait de 161 titres, celle du secteur privé diminuait de 365 titres.

Les nouveaux titres de publications en série, c'est-à-dire les journaux, les revues et les publications annuelles des secteurs privé et public ont

## Dépôt légal, achats, dons ou échanges

| | Dépôt légal | | Achats | | Dons et échanges | | TOTAL | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| | 89-90 | 90-91 | 89-90 | 90-91 | 89-90 | 90-91 | 89-90 | 90-91 |
| Monographies (livres et brochures) | | | | | | | | |
| Diffusion | 8 388 | 8 184 | 1 513 | 1 037 | 1 993 | 1 272 | 11 894 | 10 493 |
| Conservation | 8 388 | 8 184 | 544 | 99 | | 802 | 8 932 | 9 085 |
| Publications en série (revues, journaux et autres) | | | | | | | | |
| Nouveaux titres | 1 296 | 1 520 | 283 | | 380 | | 1 959 | 1 520 |
| Parutions interrompues | 775 | 920 | | | | | 775 | 920 |
| Total des titres reçus | 10 217 | 10 817 | | (257)1 | | (528)2 | 10 217 | 11 602 |
| Total des unités physiques | 87 890 | 83 078 | 239 | 7 186 | 4 336 | 5 645 | 92 465 | 95 909 u.p. |
| Livres d'artistes | 36 | 41 | | 8 | | | 36 | 49 |
| Livres anciens | | | 22 | 7 | 2 | 286 | 24 | 293 |
| Partitions musicales | 83 | 68 | 8 690 | 3 801 | 4 010 | 632 | 12 783 | 4 501 |
| Cartes géographiques | | | | | | | | |
| Monographies | 123 | 83 | 6 | 11 | 80 | 29 | 209 | 123 |
| Feuillets | 893 | 1 786 | 41 | 40 | 226 | 226 | 1 160 u.p. | 2 052 u.p. |
| Microdocuments | 36 | | | 6 180 | | | 36 u.p. | 6 180 u.p. |
| Microdocuments | | | | | | | | |
| Nouveaux documents | | | 139 | 25 376 | 5 | 230 | 144 | 25 606 |
| Abonnements | | | | 102 | | 120 | 106 | 222 |
| Total des unités physiques | | | | 52 365 | | 4 292 | 12 540 | 56 657 |
| Fonds d'archives privées – reçus | | | 9 | 9 | 13 | 86 | 22 | 95 |
| – cédés | | | | | | (93) | | (93) |
| Entente BNQ/BN(F) | | | | | 15 | | 15 | 23 |

1 Abonnements payés
2 Abonnements gratuits
u.p. : unités physiques

augmenté de 17 % par rapport à 1989-1990. Le nombre de parutions interrompues s'élève à 920 titres. L'augmentation du nombre de titres de publications en série courantes reçues en dépôt légal atteint 5,8 %, pour un total de 10 817 titres.

### Dons

La Bibliothèque a reçu plusieurs dons de livres qui lui ont permis d'accroître sa collection de titres québécois ou d'ajouter un deuxième exemplaire afin d'accomplir plus aisément ses mandats de conservation

Trois livres faisant partie de la donation du Cégep de Saint-Laurent qui sont venus enrichir la collection de livres anciens de la Bibliothèque nationale du Québec.

et de diffusion. Les dons accueillis sont, entre autres, ceux du Cégep de Saint-Laurent, de la Commission des Écoles catholiques de Montréal, de la Bibliothèque publique de Trois-Rivières et des Archives nationales du Québec.

### Acquisitions totales

Globalement, la BNQ a acquis par dépôts, achats, dons ou échanges 16 994 titres d'imprimés : livres, brochures, journaux, revues, partitions musicales, cartes géographiques, livres d'artistes, livres anciens; 25 606 titres de microdocuments; 160 798 unités physiques de journaux, re-

vues, microdocuments et cartes géographiques et 95 fonds d'archives privées.

Les collections totales sont passées de 2 786 940 documents, en 1989-1990, à 2 957 346 documents, soit une augmentation de 6,11 %.

## ISBN

À titre d'agence officielle, la Bibliothèque est chargée de l'attribution du numéro normalisé international du livre (ISBN) aux éditeurs francophones canadiens qui le souhaitent. Les numéros attribués ainsi que la raison sociale et l'adresse des éditeurs participants forment le contenu du *Répertoire des numéros ISBN des éditeurs francophones canadiens* publié par la Bibliothèque.

L'introduction d'une mesure de compensation égale au montant de la taxe de vente provinciale, et applicable uniquement aux livres portant l'inscription d'un ISBN, devrait contribuer à l'accroissement de la participation des éditeurs québécois à ce programme.

## CIP

Une entente signée avec la Bibliothèque nationale du Canada a permis de relancer le programme de catalogage avant publication (CIP) par diverses activités: réalisation et diffusion d'une brochure explicative; tenue de sessions d'information dans les salons du livre; distribution d'un dépliant promotionnel.

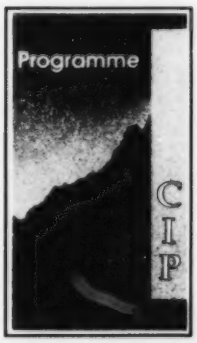


Cette campagne a permis d'accroître le nombre de titres traités de 32 %, pour atteindre 838 titres. Les demandes de notices CIP proviennent de 150 éditeurs, comparativement à 71 l'an dernier. Les nouveaux éditeurs qui participent au programme sont passés de 15 à 108.

# Les collections

Les collections sont regroupées en fonction de leur diffusion ou de leur conservation. Au **31 mars 1991**, les collections destinées à la **diffusion** présentaient la configuration suivante :

- Livres et brochures constitués du fonds Saint-Sulpice, d'un exemplaire des publications québécoises récupérées depuis 1821, des livres relatifs au Québec et des ouvrages étrangers : **240 994** titres.

- Revues québécoises, relatives au Québec et étrangères : **625 878** unités physiques.

- Livres, brochures et revues publiés par le Gouvernement du Québec : **44 512** titres de volumes et **105 989** unités physiques de revues.

- Livres, brochures et revues publiés par le Gouvernement du Canada : **9 503** titres de volumes et **72 960** unités physiques de revues.

- Microfiches de volumes, revues et journaux : **314 606** unités physiques.

- Microfilms de revues et journaux : **23 011** unités physiques.

- Fonds d'archives privés constitués de fonds d'archives d'écrivains québécois : **1 471** mètres linéaires.

- Livres anciens publiés avant 1821 : **13 794** titres.

- Livres d'artistes et reliures d'art : **1 280** titres.

- Atlas et cartes imprimés : **48 558** unités physiques.

- Microfiches d'atlas et cartes : **14 315** unités physiques.

- Partitions musicales imprimées et manuscrites : **134 759** titres.

**TOTAL : 1 650 159 documents divers et 1 471 mètres linéaires de fonds d'archives.**

Les collections destinées à la **conservation** s'établissaient ainsi au **31 mars 1991** :

- Livres et brochures : **114 565** titres.
- Revues québécoises : **306 542** unités physiques.
- Journaux québécois : **644 923** unités physiques.
- Livres, brochures et revues publiés par le Gouvernement du Québec : **44 523** titres de livres et **106 334** unités physiques de revues.
- Photographies : **45 000** unités physiques.
- Enregistrements sonores (disques) : **22 000** unités physiques.
- Affiches : **8 300** unités physiques.
- Cartes postales : **15 000** unités physiques.

**TOTAL : 1 307 187 documents**

**COLLECTIONS TOTALES : 2 957 346 documents**

# Les locaux

Le personnel et les collections de la Bibliothèque nationale du Québec occupent actuellement trois édifices et un entrepôt. Ce dispersement cause plusieurs problèmes à la clientèle et au personnel de la Bibliothèque : délais de consultation allongés pour certaines collections; non-disponibilité pour d'autres collections; lourdeurs administratives, etc. Ainsi, le chercheur qui effectue une recherche sur un sujet se rendra au 1700, rue Saint-Denis afin de consulter les monographies. Il devra ensuite consulter les collections de journaux et périodiques du 4499, avenue de l'Esplanade. Enfin, s'il désire consulter des cartes ou d'autres documents spéciaux touchant son sujet, il devra fréquenter la salle de consultation du 125, rue Sherbrooke Ouest.

## La répartition

La répartition des surfaces louées qui prévaut actuellement est la suivante :

- Collections de volumes accessibles au public à l'Édifice Saint-Sulpice, 1700, rue Saint-Denis : 2 939 $m^2$.

- Collections spéciales (cartes et plans, livres d'artistes, etc.) accessibles au public, collections de conservation (journaux et revues), ainsi que le personnel affecté aux services internes : acquisition, traitement, conservation et administration, à l'Édifice Marie-Claire-Daveluy, 125, rue Sherbrooke Ouest : 5 183 $m^2$.

- Collections de journaux, de revues, d'annuels et de publications gouvernementales accessibles au public à l'Édifice Aegidius-Fauteux, 4499, avenue de l'Esplanade : 1 469 $m^2$.

- Collections de conservation (journaux, livres) à l'Édifice situé au 4200, boulevard Saint-Laurent : 551 $m^2$.

- Collections de documents entreposés chez Archivex : 90 $m^2$.

La Bibliothèque nationale du Québec dispose donc d'une surface de 10 142 mètres carrés en rayonnages et de 90 mètres carrés en entreposage. Les édifices occupés par la Bibliothèque nationale totalisent par ailleurs 13 198 mètres carrés de surface brute.

### L'expansion

La Bibliothèque nationale du Québec doit louer chaque année un minimum de 300 mètres carrés au 4200, boulevard Saint-Laurent, afin de poursuivre l'entreposage des collections de journaux et de regrouper les folios et les publications gouvernementales. La Bibliothèque souffre donc présentement d'un manque d'espace ainsi que d'une dispersion de ses collections et de son personnel. Aucun édifice ne permet actuellement le regroupement des services à la clientèle et les conditions de conservation des documents sont relativement déficientes. Les systèmes de climatisation sont à peu près inexistants. La Bibliothèque doit louer des appareils d'appoint afin de réduire les écarts de température et d'humidité. Un projet de construction est en préparation, qui assurera le regroupement des services au public et des collections.

# La conservation des documents

Parmi toutes les bibliothèques au Québec, la Bibliothèque nationale est la seule à avoir le mandat de conserver l'exhaustivité du patrimoine publié québécois et d'acquérir les documents relatifs au Québec. La collection de conservation est constituée de livres, de brochures, de journaux, de revues, d'annuels et de publications gouvernementales.

## Reliure et restauration

La Bibliothèque répare les documents anciens selon des procédés techniques spécifiques afin d'assurer une longévité accrue et une meilleure homogénéité dans les collections. Elle conditionne les documents accessibles au public en appliquant certaines mesures préventives avant leur mise en rayon.

Les opérations de reliure s'effectuent à la Bibliothèque et à l'extérieur. Toutes les autres opérations s'accomplissent à la Bibliothèque. Le nombre d'opérations réalisées en 1990-1991 se répartit comme suit :

Un employé du Service de la conservation met sous presse des reliures qu'il vient de réaliser.

| | 1989/1990 | 1990/1991 | Écart |
|---|---|---|---|
| Préparation matérielle : | 25 315 u.p. | 29 395 u.p | ( + 16,12 %) |
| Réparations mineures : | 5 796 u.p. | 5 418 u.p. | ( - 6,52 %) |
| Réparations majeures : | 655 u.p. | 549 u.p. | ( - 16,18 %) |
| Préservation : | n/a | 1 184 u.p. | ( n/a ) |
| Restaurations : | 87 u.p. | 8 u.p. | ( - 90,80 %) |
| Reliures internes : | 367 u.p. | 349 u.p. | ( - 4,90 %) |
| Reliures commerciales : | 2 155 u.p. | 882 u.p. | ( - 59,07 %) |

## Reproduction

Le Secteur de la reproduction utilise les techniques de micrographie (microfilms 16mm, microfilms 35mm et microfiches 105 x 148mm) pour reproduire des documents de l'édition nationale que la Bibliothèque a le mandat de conserver.

L'Institution peut ainsi mettre à la disposition du public actuel, ainsi qu'à celle des générations futures, les nombreux renseignements que contiennent les différentes collections de la Bibliothèque.

Microfilmage d'un journal au Service de la conservation.

L'application d'une *Politique en matière de microfilmage* permet d'accorder la priorité à la reproduction des monographies en exemplaire unique, des revues et journaux anciens, des documents désagrégés, des journaux courants et des fonds d'archives privées, à partir de critères de sélection précis.

En 1990-1991, les opérations reliées à la micrographie se sont réparties de la façon suivante :

| | | 1989/1990 | 1990/1991 | Écart |
|---|---|---|---|---|
| Préparation matérielle | : | 250 385 pages | 324 200 pages | (+ 29,5 %) |
| Microfilmage | : | 180 305 clichés | 204 667 clichés | (+ 13,5 %) |
| Développement | : | 191 bobines | 278 bobines | (+ 45,5 %) |
| Duplications | : | 892 bobines | 1 103 bobines | (+ 23,7 %) |
| | | 1 513 microfiches | 1 657 microfiches | ( + 9,5 %) |

La Bibliothèque reproduit aussi, par procédé photographique (fac-similés, photographies, diapositives, etc.), des textes, des articles et des illustrations, à des fins d'exposition, de publication, de recherche, d'enseignement ou autres.

En 1990-1991, les opérations reliées à la photographie se sont réparties de la façon suivante :

| | 1989/1990 | 1990/1991 | Écart |
|---|---|---|---|
| Photographies : | 3 586 clichés | 2 076 clichés | ( - 42,11 %) |
| Films développés : | 126 films | 70 films | ( - 44,44 %) |
| Épreuves : | 347 | 871 | ( +151,01 %) |
| Photographies : | 379 | 549 | ( + 44,85 %) |
| Photo coul./diapo. : | 476 | 154 | ( - 67,65 %) |
| Fac-similés : | 1 380 | 1 177 | ( - 14,71 %) |

**Magasins**

Les collections conservées dans les magasins se sont accrues de 59 229 documents répartis comme suit :

| | 1989/1990 | 1990/1991 | Écart |
|---|---|---|---|
| Publ. du Gouv. du Qué. : | 4 441 u.p. | 4 702 u.p. | ( + 5,88 %) |
| Revues : | 19 805 u.p. | 20 889 u.p. | ( + 5,47 %) |
| Journaux : | 22 759 u.p. | 23 638 u.p. | ( + 3,86 %) |
| Livres et brochures : | 8 950 u.p. | 10 000 u.p. | ( + 11,73 %) |

# Le traitement des documents

La Bibliothèque nationale joue un rôle majeur dans la disponibilité universelle des publications. À l'instar des autres bibliothèques nationales, elle assume un mandat d'identification et de description de la production bibliographique nationale, par l'application de normes catalographiques internationales.

Le traitement comprend la description bibliographique ou catalographique, qui détermine les éléments nécessaires (auteur, titre, lieu, éditeur, date d'édition, etc.) à l'identification de l'auteur et du document. Il comprend aussi l'analyse du contenu du document et l'établissement de sa classification à partir du système de classification de la Library of Congress à Washington. Ces opérations permettent la publication de la Bibliographie du Québec, courante et rétrospective et la saisie dans la banque de données des informations sur les documents, ce qui assure l'accès en ligne aux documents traités et la tenue d'un fichier d'autorité. Ce fichier est une liste normalisée des noms de personnes, de collectivités, de collections et de lieux figurant dans les bibliographies de la Bibliothèque nationale du Québec.

### Traitement descriptif et analytique

Dans le cadre du projet de conversion rétrospective, 1 487 monographies de la Réserve ont reçu un traitement analytique avant d'être reconverties dans la banque de données. Ce projet s'est terminé en septembre 1990 par la saisie de 2 407 titres pour un grand total de 30 341 titres. Tous les documents traités de la bibliothèque sont maintenant accessibles en ligne, à l'exception des documents non québécois de la «collection Saint-Sulpice», accessibles par les catalogues sur fiches.

On a procédé à la saisie informatique de 91 700 numéros d'exemplaires de conservation afin de gérer adéquatement l'acquisition du deuxième exemplaire des documents québécois et l'inventaire des magasins de conservation.

Les services bibliographiques ont décrit, analysé et classifié 19 028 titres de monographies diverses (livres, partitions musicales et cartes

géographiques), incluant 2 575 titres de publications en série, ce qui constitue une augmentation de 10,2 % par rapport à 1989-1990.

Au 31 mars 1991, la banque de données comprenait 221 438 dossiers bibliographiques et 151 077 dossiers d'autorité.

### Traitement des documents

| | 89/90 | 90/91 |
|---|---|---|
| Édition nationale courante (intégral) | 8 019 | 8 895 |
| Édition nationale courante (allégé) | — | 1 235 |
| Édition nationale rétrospective | 4 131 | 3 998 |
| Édition relative au Québec et documents étrangers | 2 973 | 2 325 |
| Publication en série | 2 141 | 2 575 |
| **Total :** | **17 264 t.** | **19 028 t.** |

### Opérations informatiques

La saisie des données bibliographiques et d'autorité s'est poursuivie par l'intermédiaire du serveur UTLAS. La clientèle de la BNQ et toutes les bibliothèques reliées au serveur disposent donc d'un accès immédiat à l'ensemble des ressources documentaires et bibliographiques de la bibliothèque. Cependant, la Bibliothèque procède actuellement à l'implantation d'un système intégré de gestion des bibliothèques, qui remplacera le serveur UTLAS.

**Opérations informatiques reliées au traitement**

| | |
|---|---|
| - Notices d'autorité créées et incorporées à la banque de données | 11 167 |
| - Notices bibliographiques créées et incorporées à la banque de données | 17 836 |
| - Notices bibliographiques reconverties du fichier sur papier au fichier informatique (fin du projet) | 2 407 |
| - Bordereaux saisis | 16 668 |
| - Saisie des numéros d'exemplaire de conservation | 91 700 |
| - Notices bibliographiques dérivées par d'autres institutions (Augmentation de 228 notices ou 3 % environ par rapport à 1988-89). | 8 077 |

# L'administration

La Direction de l'administration regroupe la gestion des ressources financières, des ressources matérielles et des ressources humaines; elle inclut aussi, depuis cette année, les ressources informatiques.

## Ressources financières

La Bibliothèque nationale n'ayant pas constitué de réserve pour le paiement des augmentations consenties aux employés professionnels appartenant en majorité à des corps d'emploi discriminés pour les quinze derniers mois, elle termine le présent exercice financier avec un léger déficit. Les sommes requises pour couvrir le montant de cette rétroactivité ont été comptabilisées en 1990-1991. Le surplus enregistré en 1989-1990 au montant de 330 531 $ n'a pu être utilisé au paiement de cette somme, puisqu'il a été soustrait du budget 1990-1991.

Le système comptable automatisé ayant donné les résultats escomptés, l'enregistrement manuel des transactions a pu être abandonné. Une nouvelle charte des comptes a cependant été créée : elle doit entrer en opération dès le début de la prochaine année et vise à permettre une plus grande souplesse quant aux possibilités d'ajouts ou de retraits de comptes; elle vise surtout à intégrer un regroupement hiérarchisé des comptes pour permettre la production de rapports synthétiques dont la séquence sera identique à la séquence du rapport analytique.

## Ressources matérielles

Les réseaux de téléphonie et de bureautique, mis en place l'année dernière, ont été consolidés. Avec la collaboration efficace de la Société immobilière du Québec, soit l'équipe de gérance du Palais de Justice, les projets concernant les installations physiques requises pour le système documentaire intégré, la rénovation dans les trois édifices des cuisinettes et locaux réservés au personnel, ainsi que la salle de lecture du 1700 Saint-Denis ont été menés à bonne fin; par ailleurs, la Société immobilière du Québec a pris en charge des travaux majeurs pour remettre en

condition le système de chauffage ainsi que la fenêtrage du 4499 Esplanade.

### Ressources humaines

La Bibliothèque est une société d'État instituée par la Loi sur la Bibliothèque nationale du Québec (L.R.Q., c. B-2.1). Conformément à l'article 13 de cette loi, le personnel de la Bibliothèque est nommé et rémunéré suivant la Loi sur la Fonction publique.

Dans le cadre d'une requête du Conseil du trésor, la Bibliothèque a demandé la conversion de 13,32 ETC (équivalents temps complet) occasionnels en 13,32 ETC permanents. Cette demande a été acceptée et majorée à 14,32 par l'ajout d'un poste d'agent de gestion financière. L'effectif régulier de la Bibliothèque a donc été fixé à 134,5 ETC permanents et son effectif total, incluant les occasionnels, à 140 ETC.

Soulignons enfin qu'un programme d'aide aux employés a été préparé et mis en place.

### Ressources informatiques

La Bibliothèque a rapidement franchi toutes les étapes préparatoires à la prise de décision relative au choix du système documentaire intégré. Le Conseil d'administration a entériné le choix du système Best-Seller et des équipements Hewlett-Packard. La configuration technique comprend un ordinateur central HP 3000, modèle 948, avec 230 périphériques, dont 68 postes d'accès par voie de télécommunication pour le public externe.

Monsieur Daniel Lacroix, directeur général, Infocentre, Division gestion documentaire et monsieur Philippe Sauvageau, président-directeur général de la Bibliothèque nationale, signent le contrat d'acquisition du logiciel Best-Seller et des équipements Hewlett-Packard.

Les équipements livrés en mars 1991 sont déjà installés. La base de données bibliographiques, antérieurement gérée chez UTLAS à Toronto, revient donc

à Montréal et le traitement automatisé des documents s'effectuera directement dans le système intégré avant la fin de l'été 1991. Le catalogue en ligne d'accès public sera accessible aux usagers et au public à distance dès l'automne 1991.

La nouvelle base de données entièrement accessible au personnel et au public englobera l'ensemble des documents de toutes les collections de la Bibliothèque. Le plan d'implantation prévoit la mise en œuvre du contrôle des périodiques avant Noël 1991, tandis que la gestion informatisée des acquisitions, du dépôt légal, du prêt et des inventaires sera opérationnelle au printemps 1992.

La Bibliothèque aura ainsi parachevé l'implantation de tous les modules du système documentaire intégré au cours de l'exercice 1991-92. Elle sera alors en mesure de rendre de plus grands services au public et de jouer un rôle plus dynamique au sein de la communauté documentaire québécoise et internationale.

# Les états financiers

# Rapport du vérificateur

J'ai vérifié les bilans du fonds des opérations et du fonds d'immobilisations de la Bibliothèque nationale du Québec au 31 mars 1991 ainsi que l'état des revenus et dépenses et du solde déficitaire du fonds des opérations et l'état du solde du fonds d'immobilisations de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Bibliothèque. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des conventions comptables suivies et des estimations importantes préparées par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Bibliothèque au 31 mars 1991, ainsi que les résultats de ses opérations de l'exercice terminé à cette date selon les conventions comptables énoncées à la note 2. Conformément aux exigences de la Loi sur le vérificateur général (L.R.Q., chapitre V-5.01), je déclare qu'à mon avis ces conventions ont été appliquées de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent.

Le vérificateur général du Québec,

Rhéal Chatelain, f.c.a.

Québec, le 14 juin 1991

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**

**FONDS DES OPÉRATIONS**

**REVENUS ET DÉPENSES ET SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS**

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1991**

| | 1991 | 1990 |
|---|---|---|
| **REVENUS** | | |
| Intérêts sur dépôts bancaires | 232 204 $ | 357 740 $ |
| Ventes de biens et services | 215 432 | 68 587 |
| Subvention du gouvernement du Québec à l'emploi | – | 25 000 |
| | 447 636 | 451 327 |
| **DÉPENSES** | | |
| Traitements et avantages sociaux | 5 364 532 | 5 005 009 |
| Loyers | 1 889 765 | 1 600 575 |
| Publications, livres et collections | 421 080 | 480 291 |
| Transport et communication | 298 431 | 266 252 |
| Services professionnels, administratifs et autres | 696 180 | 557 222 |
| Entretien et réparations | 129 679 | 104 195 |
| Fournitues et approvisionnements | 206 334 | 198 411 |
| Acquisitions d'immobilisations | 757 196 | 208 511 |
| Animation et promotion | 49 799 | 76 937 |
| Autres | 3 909 | 9 093 |
| | 9 816 905 | 8 506 496 |
| **EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS** | 9 369 269 | 8 055 169 |
| **SUBVENTION DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC** | 8 872 200 | 8 385 700 |
| **EXCÉDENT DES DÉPENSES SUR LES REVENUS ET LA SUBVENTION** | (497 069) | 330 531 |
| **SOLDE DU FONDS AU DÉBUT** | 330 531 | – |
| **SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS À LA FIN** | (166 538) $ | 330 531 $ |

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**

**FONDS DES OPÉRATIONS**

**BILAN**

**AU 31 MARS 1991**

| | 1991 | 1990 |
|---|---|---|
| **ACTIF** | | |
| À court terme | | |
| Encaisse | 686 511 $ | 898 660 $ |
| Débiteurs et intérêts courus | 110 203 | 105 663 |
| Frais payés d'avance | 47 501 | 23 472 |
| | 844 215 $ | 1 027 795 $ |
| **PASSIF** | | |
| À court terme | | |
| Créditeurs et frais courus | 1 010 753 $ | 697 264 $ |
| **SOLDE DÉFICITAIRE DU FONDS** | (166 538) | 330 531 |
| | 844 215 $ | 1 027 795 $ |

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Philippe Sauvageau**

**Anastassia Khouri St-Pierre**

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**

**FONDS D'IMMOBILISATIONS**

**SOLDE DU FONDS**

**DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 1991**

| | 1991 | 1990 |
|---|---|---|
| **SOLDE DU FONDS AU DÉBUT** | 208 512 $ | — $ |
| Mobilier et équipement reçus à titre gratuit du gouvernement du Québec | — | 1 |
| Acquisitions d'immobilisations assumées par le fonds des opérations | 757 196 | 208 511 |
| **SOLDE DU FONDS À LA FIN** | 965 708 $ | 208 512 $ |

**BILAN**
**AU 31 MARS 1991**

**ACTIF**

| | | |
|---|---|---|
| Mobilier et agencement | 44 977 $ | 30 853 $ |
| Équipement | 901 037 | 160 055 |
| Matériel roulant | 19 694 | 17 604 |
| | 965 708 $ | 208 512 $ |
| **SOLDE DU FONDS** | 965 708 $ | 208 512 $ |

**POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

**Philippe Sauvageau**

**Anastassia Khouri St-Pierre**

**BIBLIOTHÈQUE NATIONALE DU QUÉBEC**

**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

**31 MARS 1991**

## 1. CONSTITUTION ET FONCTIONS

La Bibliothèque nationale du Québec, corporation constituée par une loi spéciale (L.R.Q., chapitre B-2.1), a pour fonctions de rassembler, de conserver et de diffuser le patrimoine documentaire québécois publié et tout document qui s'y rattache et qui présente un intérêt culturel, ainsi que les documents relatifs au Québec et publiés à l'extérieur du Québec.

## 2. CONVENTIONS COMPTABLES

Les états financiers de la Bibliothèque ont été préparés par la direction, selon la méthode de la comptabilité d'exercice et les conventions comptables énoncées ci-dessous. Ces états comprennent des montants fondés sur les meilleurs jugements et estimations.

**Publications, livres et collections**

Les acquisitions de publications, de livres et de collections sont imputées aux dépenses du fonds des opérations. Ceux et celles reçus à titre gratuit ne sont pas présentés aux états financiers.

La dépense relative aux abonnements incluse aux publications, livres et collections est comptabilisée au fonds des opérations lors du paiement.

**Immobilisations**

Les acquisitions et aliénations d'immobilisations sont imputées aux opérations de l'exercice du fonds des opérations. Par contre, les immobilisations sont présentées dans le fonds d'immobilisations et ne sont pas amorties.

Les immobilisations sont comptabilisées au coût à l'exception de celles cédées par le gouvernement du Québec lors de la constitution de la Bibliothèque qui sont comptabilisées à la valeur nominale de 1 $.

**Régimes de retraite**

La contribution de l'employeur au Régime de retraite des employés du gouvernement et des organismes publics (RREGOP) et au Régime de retraite des fonctionnaires (RRF) est assumée par le gouvernement du Québec et n'est pas présentée dans l'état des revenus et dépenses et du solde déficitaire du fonds des opérations.

## 3. TRANSACTIONS DE L'EXERCICE AVEC LES MINISTÈRES ET ORGANISMES DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

| | 1991 | 1990 |
|---|---|---|
| **Dépenses :** | | |
| Loyers | 1 849 377 $ | 1 554 600 $ |
| Entretien et réparations | 116 755 | 27 709 |
| Traitements et avantages sociaux | 165 909 | 149 302 |
| Publications, livres et collections | 12 808 | 20 925 |
| Transport et communication | 75 543 | 108 264 |
| Fournitures et approvisionnements | 27 526 | 292 230 |
| **Revenus :** | | |
| Subvention du gouvernement du Québec | 8 872 200 | 8 410 700 |